

ST FERDINAND

AVIS PUBLIC

Est, par les présentes, donné par la soussignée Viviana Magazzu greffière-trésorière de ladite municipalité, que les membres du conseil, lors d'une séance ordinaire qui sera tenue lundi, le 6 mai 2024 à 19 heures, au 821 rue Principale **statueront** sur la demande de dérogation mineure suivante :

NATURE ET EFFETS DE LA DEMANDE :

Permettre l'agrandissement de la résidence en rehaussant le toit de la maison à 23 pieds 6 pouces au lieu 19.02 pieds (5.8 mètres).

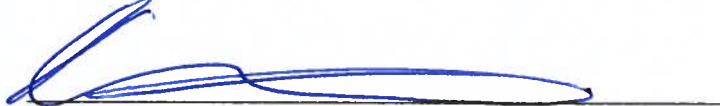
CETTE DEMANDE EST LOCALISÉE COMME SUIT :

505 route de Vianney; lot no: 6 235 835.

Toute personne intéressée pourra se faire entendre par le conseil relativement à cette demande de dérogation.

Donné à Saint-Ferdinand, ce 16 avril 2024.

SIGNÉ :


Greffière-trésorière

(CET AVIS EST PUBLIÉ AU MOINS 15 JOURS AVANT LA TENUE DE LA SÉANCE)